Suite à des épandages de digestats sur la commune de Labathude (46), nous avons été informés le 23 Avril 2023, de la remontée et mortalité importante de vers de terre.



"Des centaines de vers de terre morts. Plusieurs dizaines de milans tournoyaient audessus de la parcelle, ce qui a donné l'alerte. Les milans sont des rapaces protégés par la loi".

Nous ne savons pas si la présence des milans était liée à l'épandage ou à la mortalité des vers de terre, mais cela nous amène à deux réflexions :



- Il est proscrit de mettre les animaux à la pâture dans les prés pendant 3 semaines après les épandages. Quid des animaux sauvages ?
- Pourquoi cette mortalité, niée par les énergiculteurs depuis le début ? Azote ammoniacal ?



Le Collectif Citoyens Lotois Membre du CNVMch